



PROMOTE

SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDE

WWW.SALONPROMOTE.ORG

DU 17 AU 25 FÉVRIER 2024 AU PALAIS DES CONGRÈS DE YAOUNDÉ

SOUS LE THEME : SECTEUR PRIVE, ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ÉCONOMIES AFRICAINES

CONTRAT DE PARTICIPATION

ESPACES D'EXPOSITION, COMMUNICATION, EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES.

ce contrat de participation dument renseigné, daté, signé et cacheté par le futur exposant, doit être retourné à l'organisateur, qui delivre une facture de participation dont seul le règlement intégral confirme la participation.

FONDATION INTERNATIONALE INTERPROGRESS ORGANISATEUR MANDATÉ PAR LES AUTORITES CAMEROUNAISES

SIÈGE DE SON ANTENNE AFRIQUE À YAOUNDÉ, ROUTE DE MONT-FEBE DERRIERE LE PEACE CORPS

TÉL : (+237) 677 70 76 79 / (+237) 693 75 18 66 EMAIL : INFO@INTERPROGRESS.ORG

EXPOSITIONS MULTISECTORIELLES - PAVILLONS PAYS - RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES (B2B & B2C) - CONFÉRENCES ET DÉBATS - VISIBILITÉ & PARTENARIATS MULTIFORMES - ETC.

COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

RAISON SOCIALE : _____

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : _____

DIRECTEUR GÉNÉRAL : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ PAYS : _____

TÉL. : _____ PORTABLE : _____

E-MAIL : _____ SITE WEB : _____

CHEF DE PROJET

NOMS ET PRÉNOMS : _____ FONCTION : _____

TÉLÉPHONE : _____ EMAIL : _____

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR

DATE DE RÉCEPTION : _____

ACOMPTE : _____

SOLDE : _____

LOCALISATION (ZONE) : _____

SURFACE DU STAND : _____

STAND D'ANGLE : _____

SECTEUR D'ACTIVITÉ PRINCIPAL (COCHÉZ VOTRE FILIÈRE, POUR VOTRE IMPLANTATION PHYSIQUE SUR LE SITE DU SALON)

- ADMINISTRATIONS, INSTITUTIONS & AGENCES DE RÉGULATION ;
- AGRO-INDUSTRIE, AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE ;
- BANQUES, FINANCES & ASSURANCES ;
- COMMUNICATION, MÉDIAS ;
- COSMÉTIQUES, BIEN ÊTRE ET SANTÉ ;
- ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT ;
- ÉDUCATION, FORMATION & EMPLOIS
- ÉNERGIES (HYDROÉLECTRICITÉ, SOLAIRE, ÉOLIEN, HYDROCARBURE, ETC.) ;

- IMPORT/EXPORT, COMMERCE & DISTRIBUTION ;
- INDUSTRIES CULTURELLES (MUSIQUE, CINÉMA, PEINTURE, MODE, DÉCORATION, ÉVÈNEMENTIEL, ETC.) ;
- INFORMATIQUE & TELECOMMUNICATIONS ;
- INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, AMEUBLEMENT & BTP ;
- LOGISTIQUE ET TRANSPORT ;
- MINES & INDUSTRIE (CHIMIQUE, MÉTALLURGIQUE, MÉCANIQUE, ETC.) ;
- PAVILLONS MÉTIERS ET GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ;
- PAVILLONS PAYS ET ÉTRANGERS ;

STANDS À L'EXTÉRIEUR (COCHÉZ VOTRE CHOIX ET PRÉCISEZ LA SURFACE OU LE NOMBRE DE MODULES DE STAND)

TYPE DE MODULE	CAMEROUN ET PAYS DE LA CEEAC	ENTREPRISES DES PAYS ÉTRANGERS (HORS CEEAC)	INTITUTIONS, ONG, MINISTÈRES, ETC.	ILLUSTRATION STANDS EXTERNES
SURFACE NUE (EN MULTIPLE DE 9m ² OU DE 25m ²)	<input type="checkbox"/> XAF 70 000 (€ 110) HT /m ²	<input type="checkbox"/> XAF 85 000 (€ 125) HT /m ²	<input type="checkbox"/> XAF 100 000 (€ 170) HT /m ²	
STAND 09 m² (03 M X 03 M)	<input type="checkbox"/> XAF 890 000 (€ 1 350) HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 100 000 (€ 1 675) HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 400 000 (€ 2 000) HT	
STAND 25 m² (05 M X 05 M)	<input type="checkbox"/> XAF 2 400 000 (€ 3 640) HT	<input type="checkbox"/> XAF 3 000 000 (€ 4 600) HT	<input type="checkbox"/> XAF 4 400 000 (€ 6 700) HT	
STAND 100 m² (10 M X 10 M)	<input type="checkbox"/> XAF 8 000 000 (€ 12 240) HT	<input type="checkbox"/> XAF 9 570 000 (€ 14 500) HT	<input type="checkbox"/> XAF 12 455 000 (€ 19 000) HT	

STANDS À L'INTÉRIEUR (COCHÉZ VOTRE CHOIX ET PRÉCISEZ LA SURFACE OU LE NOMBRE DE MODULES DE STAND)

TYPE DE MODULE	CAMEROUN ET PAYS DE LA CEEAC	ENTREPRISES DES PAYS ÉTRANGERS (HORS CEEAC)	INTITUTIONS, ONG, MINISTÈRES, ETC.	ILLUSTRATION STANDS INTERNES
SURFACE NUE (EN MULTIPLE DE 9m ² OU 25m ²)	<input type="checkbox"/> XAF 80 000 (€ 120) HT /m ²	<input type="checkbox"/> XAF 95.000 (€ 150) HT /m ²	<input type="checkbox"/> XAF 123 000 (€ 190) HT /m ²	
STAND 09 m² (03 M X 03 M)	<input type="checkbox"/> XAF 990 000 (€ 1500) HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 160 000 (€ 1 765) HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 500 000 (€ 2 250) HT	
STAND 27 m² (05 M X 05 M)	<input type="checkbox"/> XAF 2 700 000 (€ 4 100) HT	<input type="checkbox"/> XAF 3 150 000 (€ 4 780) HT	<input type="checkbox"/> XAF 4 000 000 (€ 4 026) HT	
STAND 108 m² (10 M X 10 M)	<input type="checkbox"/> XAF 8 900 000 (€ 13 610) HT	<input type="checkbox"/> XAF 10 500 000 (€ 16 000) HT	<input type="checkbox"/> XAF 13 350 000 (€ 20 500) HT	

LE PRIX FORFAITAIRE DES MODULES DE STANDS COMPREND :

LES FRAIS D'OUVERTURE, DE GESTION ET DE SUIVI ADMINISTRATIF DU DOSSIER DE L'EXPOSANT ; L'ESPACE D'EXPOSITION, 10 JOURS D'INSTALLATION, 09 JOURS DE SALON ET 02 JOURS DE DÉMONTAGE ; UN PLANCHER DE STAND, UN ÉCLAIRAGE ET UNE PRISE DE 220 V / 06A (PHASE TRIPHASÉE À LA DEMANDE ET À LA CHARGE DE L'EXPOSANT) ; DES SACS POUBELLES ; UN FRONTON DE STAND AVEC INSCRIPTION DE LA RAISON SOCIALE ; 04 BADGES D'ACCÈS PERMANENT AU SALON ; LA PRÉSENTATION DE L'EXPOSANT DANS LE CATALOGUE OFFICIEL ET SUR LE SITE INTERNET DU SALON AVEC LIEN VERS SON SITE WEB (WWW.SALONPROMOTE.ORG).

CANAL 2 INTERNATIONAL : OFFRE SPECIALE RADIO ET TELEVISION POUR PROMOTE 2024



Capitalisez votre présence et votre participation à PROMOTE 2021 en exploitant les espaces de visibilité proposés par notre Partenaire TV, Canal 2 International, à des prix privilégiés et dédiés durant le Salon.

Contacts : +237 699 68 04 01 / +237 679 11 62 58

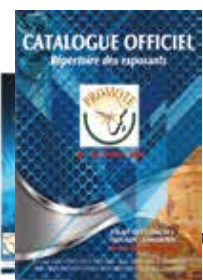
CRTV : OFFRE SPECIALE RADIO ET TELEVISION POUR PROMOTE 2024



Pour la production et la diffusion de vos publi-reportages ou publicités dans le cadre de PROMOTE 2024, la Crtv vous déroule le tapis. Contactez-nous dès à présent

CAMEROON RADIO TELEVISION Contacts : 675 881 560 / 699 457 805 Email : cmca.biz@gmail.com

LE CATALOGUE OFFICIEL / REPERTOIRE DES EXPOSANTS (cochez votre choix et précisez les quantités souhaitées)



Tiré à 30.000 exemplaires et distribué durant le Salon, le Catalogue Officiel d'Exposition est réalisé au format A4, quadrichromie et constitue le Répertoire des Exposants. Rendez votre présence visible, pour vos marchés cibles.

1 page	1/2 page	<input type="checkbox"/> 1 page (210mm x 297mm) XAF 2.500.000 (€ 3.811) _____ insertion(s)
		<input type="checkbox"/> 1/2 page (190mm x 135mm) XAF 1.400.000 (€ 2.134) _____ insertion(s)
	Bandeau	<input type="checkbox"/> Bandeau Int. (210mm x 40mm) XAF 500.000 (€ 762) _____ insertion(s)

LE GUIDE DU VISITEUR / PLAN D'EXPOSITION (Avec la liste complète es exposants et la numérotation des zones et des stands)



Chaque visiteur et exposant reçoit un plan d'exposition aux caisses d'entrée ou aux points d'informations. Ce document contenant la carte détaillé du site est imprimé en quadrichromie à 120 000 exemplaires. Ce document donne le programme général du Salon, la liste et les coordonnées de tous les exposants et enfin la disposition générale du site et une implantation détaillée par zone et par Halle du Salon.

1 page	<input type="checkbox"/> 1 page (210mm x 297mm) XAF 2.000.000 (€ 3.811) _____ insertion(s)
Bandeau	<input type="checkbox"/> Bandeau Int. (210mm x 40mm) XAF 500.000 (€ 762) _____ insertion(s)

MOBILIER EN LOCATION POUR LA DUREE DU SALON



CHAISE-FAUTEUIL

XAF **12.000** / € 18
 _____ pièce(s)



COMPTOIR

XAF **75.000** € 115
 _____ pièce(s)



MOQUETTE (minimum 9m²)

XAF **4.000** € 6 le m²
 _____ Surface en m²



CHAISE-COMPTOIR

XAF **22.000** € 34
 _____ pièce(s)

Photo non contractuelle



PRESENTOIR

XAF **50.000** € 76
 _____ pièce(s)



TABLE

XAF **25.000** 38€
 _____ pièce(s)

ACCESSOIRES EN LOCATION POUR LA DUREE DU SALON

Veuillez nous indiquer le nombre de pièces souhaitées par article pour recevoir une cotation et les modalités de paiement le moment venu.



TELEVISEUR 32"

XAF **150.000** / € 226
 _____ pièce(s)



TELEVISEUR 42"

XAF **200.000** / € 305
 _____ pièce(s)



PETIT FRIGO

XAF **120.000** / € 183
 _____ pièce(s)



PETIT VENTILATEUR

XAF **15.000**/ € 23
 _____ pièce(s)



GRAND VENTILATEUR

XAF **25.000** / € 38
 _____ pièce(s)

SERVICES A DISPOSITION DES EXPOSANTS

PROMOTE réunit plus de 1200 entreprises et leurs dirigeants venant principalement du Cameroun, mais également de tous les continents qui lui donnent son caractère international. PROMOTE accueille plus de 100.000 visiteurs professionnels et grand public. C'est le plus grand rendez-vous économique en Afrique Centrale, reconnu pour les nombreuses opportunités d'affaires et de partenariats qu'il propose. Nous vous invitons ainsi à accompagner votre espace d'exposition par l'organisation de Conférences – Débats, de prises de Rendez - Vous d'Affaires, la participation aux Apéros Thématiques, la venue de Missions Economiques, de l'Action Citoyenne de Solidarité en faveur des PME, la conclusion de Partenariats à la carte avec l'Organisateur mandaté.

LES CONFÉRENCES

Vous pouvez réserver une salle de votre choix dans le cadre de PROMOTE 2024 pour organiser une Conférence, un Atelier, un Débat, une Présentation ou un Forum. Le forfait de location des salles comprend uniquement la salle et son mobilier. Les périodes de location s'étendent de la demi-journée à la journée entière. La demi-journée est entendue de 09 H 00 à 13 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00. Visitez notre site internet www.salonpromote.org pour découvrir toutes les conditions tarifaires.

Nous souhaitons organiser une Conférence dans PROMOTE.

LES RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

Nous organisons, à l'avance, vos Rendez-Vous professionnels et d'affaires selon vos besoins exprimés afin de préparer l'amorce de partenariats essentiels à la croissance de votre entreprise. Chaque Exposant bénéficie de trois (03) Rendez-Vous d'Affaires offerts et règle ensuite la somme de **XAF 20.000** pour tout Rendez-Vous supplémentaire par lui sollicité. Les Rendez-Vous confirmés peuvent se tenir en un lieu convenu par les deux parties.

Nous sommes intéressés par des Rendez-Vous d'Affaires organisés à l'avance.

LES APÉROS THÉMATIQUES

Les Apéros Thématiques sont des moments quotidiens de réseautage qui se déroulent de 12 H à 13 H 30 dans le Salon des Rencontres entre 150 à 200 dirigeants et cadres d'entreprises actives dans les secteurs dont les thématiques sont au programme du jour. Ces Apéros Thématiques sont animés par un panel d'experts dont les exposés sont suivis d'une séance de questions-réponses avec l'ensemble des participants. La phase intense de réseautage autour d'un buffet adapté, clôture le format chronométré de chaque Apéro Thématique. Une finance de participation est exigée pour chaque thématique. Nous sommes intéressés à prendre part aux Apéros Thématiques.

Nous sommes intéressés à prendre part aux Apéros Thématiques.

LES MISSIONS ECONOMIQUES

Les Missions Economiques sont les bienvenues à PROMOTE 2024 pour élargir leurs champs de contacts pendant leur séjour au Cameroun. Chaque Mission Economique bénéficie d'un espace de rencontres aménagé sur le site (mobilier, connexion internet, sécurité,...) à des conditions négociées. Chaque membre de la Mission Economique s'acquitte, par ailleurs, d'une participation forfaitaire lui donnant droit à un accès gratuit à 03 Apéros Thématiques.

Nous sommes intéressés à faire venir une mission économique

L'ACTION CITOYENNE DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES PME

L'Action Citoyenne de Solidarité est un programme de suivi, d'accompagnement et de financement de la participation à PROMOTE des PME identifiées à fort potentiel de croissance pour faciliter leur accès aux marchés nationaux et internationaux à travers cette promotion à fort impact. Les entreprises citoyennes sont mises à l'honneur et publiquement remerciées à l'occasion de la Journée Officielle de PROMOTE.

Nous sommes intéressés à financer la participation de PME à PROMOTE

LES PARTENARIATS AVEC L'ORGANISATEUR MANDATÉ

PROMOTE génère de réelles opportunités de visibilité et de promotion de l'image de votre entreprise à travers des formules innovantes de Partenariat avec l'Organisateur mandaté qui vous qualifie comme "Partenaire de PROMOTE" avec de nombreux avantages positionnels et fonctionnels dont une couverture ample et exceptionnelle assurée par les médias partenaires nationaux et internationaux.

Nous sommes intéressés à être Partenaire de PROMOTE

EXTRAIT DU RÈGLEMENT D'EXPOSITION

RÈGLEMENT EN VIGUEUR

Par la signature et la remise de ce Contrat d'Exposition, l'Exposant reconnaît le caractère obligatoire du Règlement d'Exposition, des Conditions Générales du Contrat d'Exposition et de la Charte des Bonnes Pratiques d'Exposition qui régissent l'organisation de PROMOTE. Cependant, l'Organisateur se réserve le droit de prescrire et de faire appliquer, si les circonstances l'exigent, des dispositions et directives plus étendues pour le respect de l'intérêt général.

CONDITIONS DE PAIEMENT ET ACOMPTE PROVISIONNEL

Pour garantir l'attribution de son stand ou de son espace nu et les prestations de services connexes commandées, l'Exposant est tenu de régler le montant de sa facture ou d'effectuer un acompte provisionnel d'un montant de son choix (> à 20 % de la facture) et proposer un échéancier courant jusqu'au 15 janvier 2024, dernier délai. Avant tout règlement complet de la facture de participation par l'Exposant, son admission et son implantation sur le site restent pendantes, le Contrat d'Exposition ayant simplement valeur d'intention de participation. **Les prestations commandées à travers le CE daté, signé et cacheté ne sont exigibles à l'Organisateur mandaté que dès le règlement intégral de la facture correspondante effectué.**

CONFIRMATION DU CONTRAT D'EXPOSITION

Le Contrat d'Exposition est confirmé après le règlement intégral de la facture due. Une confirmation du Contrat d'Exposition est envoyée à l'Exposant avec l'indication du positionnement physique de son stand ou de son espace nu et l'énoncé de toutes les prestations commandées levant ainsi la réserve d'admission et d'implantation et permettant à l'Exposant d'obtenir son Bon d'Entrée lors de la période d'aménagement des stands.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Elles sont clairement indiquées au bas de chaque facture émise par l'Organisateur mandaté.

RUPTURE DU CONTRAT D'EXPOSITION

L'Exposant qui souhaite rompre le Contrat d'Exposition confirmé qui le lie à l'Organisateur est tenu de le faire savoir exclusivement par courrier porté et déchargé au plus tard le **15 janvier 2024**. Cette initiative unilatérale de rupture du Contrat d'Exposition ne le libère pas pour autant complètement de ses engagements. Si la rupture est formulée avant le **15 janvier 2024**, une retenue de **30%** sur le montant total facturé restera due. Après le **15 janvier 2024**, l'Exposant reste redevable de l'entièreté prestations souscrites et facturées.

VOLS ET ASSURANCES

L'Organisateur mandaté est couvert pour le risque Responsabilité Civile Organisateur et Dommages aux Biens le concernant. L'Exposant qui n'aurait pas assuré ses biens appelés à être exposés à PROMOTE 2024 et couvert sa Responsabilité Civile par une assurance est vivement encouragé à le faire par des assurances ad hoc pour la seule période de PROMOTE 2024. L'Organisateur mandaté a négocié des conditions favorables avec un Assureur partenaire (fiche à disposition sur notre site ou au Secrétariat de PROMOTE). **En aucun cas, l'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable de vols et de dégâts dans le stand d'un exposant, de jour comme de nuit.**

DROIT APPLICABLE

Toute circonstance exogène, et de manière générale, tout cas de force majeure qui viendrait empêcher la manifestation d'avoir lieu ou en restreindre l'importance, est inopposable à l'Organisateur, et l'Exposant ne pourra prétendre à aucune indemnité. Pour toute difficulté qui pourrait naître de l'interprétation et de l'exécution du présent Contrat d'Exposition, la version française fait foi. Les parties acceptent de régler tout litige par la concertation. Et si besoin, le litige sera réglé par l'arbitrage de trois personnalités désignées par les parties. L'Organisateur agira avec l'accord et l'appui de son Mandant Officiel.

CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES

Après l'attribution de son stand ou de son espace nu, l'Exposant reçoit des informations complémentaires pour préparer sa participation au Salon à travers des notes d'information ou des réunions publiques d'information. Les prestations techniques particulières ou d'aménagement du stand ne seront exécutées que sur la base des commandes réellement passées au moyen des formulaires de commande prévus à cet effet et disponibles sur notre site internet ou au Secrétariat de l'Organisateur.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT ET DE CONFIRMATION

Par sa signature et la pose de son cachet, l'Exposant reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté les termes du Règlement d'Exposition ainsi que ceux du présent Contrat d'Exposition.

Dès réception de ce document, vous recevrez une facture correspondante dont le règlement intégral confirmera votre participation (Réf. 3). Merci de votre collaboration.

DATE	LIEU	NOM / SIGNATURE / CACHET
------	------	--------------------------

Cadre réservé à l'Organisateur mandaté